

Commune de Charvonnex
Procès-verbal du Conseil municipal
SEANCE DU 31 AOUT 2020

Le 31 août 2020 à 19h00, le Conseil Municipal de Charvonnex dûment convoqué s'est réuni, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François GIMBERT, Maire.

Conseillers en exercice : 15

Étaient présents : GIMBERT Jean-François, Maire ; VITALI Hervé, EVERAERE Didier, FARYS Béatrice, Adjoint ; FONTANIVE Bernard, DEPIAT Martine, MORAND Michèle, POISSON Jean-Christophe, FEDOROFF Michel, GUYOT Stéphanie, FORESTIER Sylvain, LEROUX Damien, HOËT Mélanie, MARTIN Magali, conseillers

Excusée : DUBOIS Marie-Odile

Secrétaire de séance : MORAND Michèle

Date de convocation : 24/08/2020

Séance ouverte à 19h10.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 03/08/2020

Pas de remarque particulière, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – Budget principal 2020 : décision modificative n°03

Le Conseil municipal,

VU le code général des Collectivités Territoriales, article 1612-11 ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'ajustement du budget primitif 2020 pour certains articles ;
Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°03 telle que présentée ci-dessous :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

➤ **De modifier** le budget primitif 2020 selon la décision modificative n°03 présentée ci-dessous.

INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
<i>Article</i>	<i>Crédits en + ou -</i>	<i>Article</i>	<i>Crédits en + ou -</i>
c/166 refinancement de dette	+ 550 000,00	c/166 refinancement de dette	+ 550 000,00
		c/10226 taxe d'aménagement	+ 2 373,59
		c/2152 installation de voirie	- 2 373,59
TOTAL	+ 550 000,00	TOTAL	+ 550 000,00

3 – Urbanisme

a - compte-rendu de la commission du 27/08/2020

PC 74062 20 A004 : sur les parcelles AE 814 et 818 à Charvonnex

DP 74062 20 A0021 pour le détachement d'un lot à bâtir de 1.068 m2 - Route de Penchot ;

CU de type A 074062 20 A0032 : sur la parcelle Située à Charvonnex - Les Tavernettes - Parcelle section N°AC 578

CU de type A 074062 20 A0033 : sur la parcelle section N°AB 268 située à Charvonnex

CU de type A 074062 20 A0037 : sur la parcelle N°AE 485 Située à Charvonnex

CU de type A 074062 20 A0036 : sur la parcelle N°AE336 Située à Charvonnex

CU de type A 074062 20 A0034 : sur la parcelle N°AE 305 Située à Charvonnex

CU de type A 074062 20 A0038 : sur les parcelles N°AE 527, 490, 495, 531 Situées à Charvonnex

b - révision du PLU

Une réunion interne de travail avec Grand Annecy Agglomération est prévue le 14/09/2020 pour la phase diagnostic

4 – Voirie/grands projets

- route de l'Eglise : poursuite du chantier pour une quinzaine de jours ;
- diagnostics de passages à niveau effectués avec la SNCF ;

5 – Patrimoine

- médecin : installation dans le bungalow provisoirement première semaine d'octobre ;
- travaux salle communale : finalisation des marchés avec les entreprises.

6 – Vie locale

Subventions aux associations

Le Conseil municipal,

VU les demandes de subvention déposées par plusieurs associations communales et intercommunales ;
Considérant la volonté du Conseil municipal d'accorder une subvention aux associations extérieures à la commune qui comptent dans leurs membres des habitants de Charvonnex ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

➤ **De verser** aux associations qui en ont fait la demande les subventions suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT 2020 ACCORDE
AEC (Association Enfance et Culture)	1 800,00€
Livr'Evasion	70,00€
Association sportive du Collège du Parmelan	74,00€
Hand Ball Club de la Fillière	548,00€
Football Club de la Fillière	420,00€
MJC du Pays de Fillière	686,00€
Collège du Parmelan	332,00€
CASC	600,00€
FILLA	343,00€
Les Volants de la Fillière	125,00€
Los P'Tious Brulins D'Groesy	175,00€
TOTAL	5 173,00€

➤ **Précise** que le montant de ces subventions sera imputé au compte 6574.

7 – Vie scolaire/périscolaire

Rentrée scolaire : préparation finalisée en fonction du protocole sanitaire.

8 - Intercommunalité : Grand Annecy Agglomération (toutes les informations sur www.grandanecy.fr)

9 - Questions diverses

La séance est levée à 21h00.

Le Président de séance,
Jean-François GIMBERT, Maire

